



HAL
open science

Master Science politique : politiques publiques et changement social

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique : politiques publiques et changement social. 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02041204

HAL Id: hceres-02041204

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041204v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 – Pierre Mendès France

Demande n° S3110048107

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Science politique : politiques publiques et changement social

Présentation de la mention

La mention « Science politique : politiques publiques et changement social » de l'université Pierre Mendès-France est proposée en liaison avec les cursus de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Elle comprend cinq spécialités de master professionnel et une spécialité de master « recherche ». Ces six spécialités sont proposées en deuxième année de master. La première année de master est, pour nombre de ses enseignements, commune à chacune d'elles, quelques options particulières étant toutefois nécessaires pour accéder à des spécialités clairement identifiées.

Ces formations sont agencées autour d'une équipe de recherche performante qui allie théorie et pratique, notamment en matière d'action publique et d'évaluation des politiques publiques en divers domaines. Les dimensions professionnelles des cinq spécialités sont mises en valeur du fait de partenariats organisés avec des institutions publiques et privées voisines ou plus lointaines, notamment à l'étranger.

Les spécialités professionnelles sont : « Ingénierie juridique et financière », « Développement et expertise de l'économie sociale », « Villes, territoires, solidarités », « Direction de projets culturels » et « Politiques publiques de santé, territoire, management, ingénierie de projet ». La spécialité « recherche » est : « Sciences de gouvernement comparées ».

Dans chacune de ces spécialités, la cohérence du master est soutenue ; chaque étudiant dispose de connaissances générales en matière de « Politiques publiques » et acquiert les compétences correspondantes à la discipline dominante de sa spécialité.

Avis condensé

• Avis global :

Les quelques insuffisances décelées quant à la présentation générale du dossier, notamment pour ce qui concerne la détermination des objectifs scientifiques de la formation, ne masquent pas l'importance que revêtent les formations proposées dans les différentes spécialités du master « Science politique : politiques publiques et changement social ». La forte attractivité de la formation auprès d'étudiants venus d'autres universités ou d'autres horizons, avec des variations selon les spécialités, en est une des marques essentielles.

Le lien entretenu avec le laboratoire « PACTE » (Politiques publiques, actions politiques, territoires), UMR CNRS, associé à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), est constant. L'ancrage des enseignants-chercheurs dans le PACTE, quelle que soit la spécialité, de recherche ou à finalité professionnelle, assure la qualité de la mise à jour permanente des enseignements, inévitablement nécessaire pour s'emparer des changements.

L'attention portée aux demandes de séjours d'étude à l'étranger, la mise en place de modules animés par des intervenants professionnels pour la préparation à la vie professionnelle dans les spécialités à vocation professionnelle, ainsi que les relations entretenues avec le Service de l'orientation professionnelle et le suivi de la recherche d'un premier emploi pour les étudiants de l'IEP, sont des éléments porteurs.



- Points forts :
 - La cohérence de l'organisation générale des enseignements est assurée.
 - La qualité de l'équipe pédagogique est renforcée par un adossement conséquent à un laboratoire de recherche reconnu.
 - Les modes de passage de M1 en M2 sont clairement établis.
 - La diversité des formations en M2 répond à un raisonnement cohérent et logique.
 - La diversité des formations révèle aussi la complémentarité des spécialités.
 - De nombreux intervenants professionnels, issus de différentes structures (entreprises, associations, cabinets, administrations...), participent aux formations des spécialités professionnelles et de recherche.
 - Une bonne articulation au marché de l'emploi est mise en valeur.

- Points faibles :
 - La présentation des objectifs scientifiques proprement dits, est laconique.
 - Les liaisons entre les formations de licence et celles de master ne sont décrites que de façon floue.
 - La mutualisation des enseignements, notamment en M2, est insuffisante.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - Une présentation plus élaborée des objectifs scientifiques du master « Science politique : politiques publiques et changement social » donnerait peut-être à la mention et aux différentes spécialités qui la composent une dimension théorique et pratique qui reflèterait aussi bien les attendus de la spécialité « recherche » que les finalités des spécialités professionnelles. Ce pourrait être, par exemple, à propos de ce qui relèverait de la dynamique du « changement social » à laquelle s'attachent certains des enseignements proposés.
 - Quelques formations en spécialité professionnelle pourraient être plus approfondies (ex. « Direction de projets culturels ») et certains enseignements pourraient encore être mutualisés entre quelques-unes des spécialités.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Si les objectifs « scientifiques » ne sont pas suffisamment exposés, peut-être parce qu'ils rejoignent bien des thèmes exploités par le laboratoire de recherche PACTE auquel sont affiliés les membres de l'équipe pédagogique, les objectifs professionnels sont, eux, clairement identifiés et répondent à des demandes spécifiques tant au niveau régional qu'au niveau national.

Pour certaines des spécialités, quelques défauts persistent. Ainsi, par exemple, pour le master professionnel « Direction de projets culturels », une spécialisation plus affirmée pourrait être réclamée.

L'insertion professionnelle des étudiants issus de la plupart des spécialités semble assez satisfaisante.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Toutes les spécialités de ce master sont liées au PACTE, laboratoire de recherche dynamique et actif dans la région.

Les différentes spécialités professionnelles semblent bien ancrées dans le contexte régional. Elles bénéficient d'une expérience antérieure qui est accentuée par une ouverture européenne et par l'intervention de professionnels qui prennent en charge des modules complets et s'investissent dans le suivi des étudiants.

La spécialité « recherche » n'est pas dépourvue de finalité professionnelle. Elle opte également, de par la nature même de son enseignement en « Politiques publiques comparées », vers une ouverture substantielle sur les pays étrangers, européens ou non. Elle a pour fonction, par ailleurs, de créer un lieu de formation substantielle pour la constitution d'un vivier de chercheurs en science politique dans ces domaines cruciaux que sont les politiques publiques et l'analyse des changements sociaux.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

L'organisation du master « Science politique : politiques publiques et changement social » est solide et équilibrée. Cette appréciation vaut autant pour l'ensemble des équipes de pilotage et pédagogique que pour la structuration générale des enseignements des deux années de master. Les propositions de stage et d'étude en séjour à l'étranger sont agencées au cœur des enseignements.

Si les enseignements de première année de master sont compris suivant un tronc commun conséquent, quelques matières spécifiques pouvant être exigées pour la poursuite d'études en deuxième année de master suivant la spécialité choisie (un rattrapage n'étant cependant pas exclu le cas échéant), les cours sont rarement mutualisés lors de cette deuxième année sinon, pour quelques-uns d'entre eux, avec d'autres formations que celles menées dans le cadre des Sciences politiques. Les échanges avec les autres formations, souvent complémentaires, d'une autre UFR ou d'un autre master sont limités.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les résultats affichés semblent plus que satisfaisants pour l'ensemble de la formation de master « Science politique : politiques publiques et changement social ». Les prévisions pour les années à venir paraissent ainsi révéler les nouvelles attentes des citoyens que sont les étudiants, à l'égard des connaissances qu'exigent l'étude et l'analyse des changements sociaux et, en même temps, s'impliquent dans un redéploiement des compétences que suscitent les variations de la révision générale des politiques publiques. Cette perspective répond à la dynamique du changement annoncé dans l'intitulé de la mention de master et révèle les capacités d'adaptation de ce master aux modifications des terrains de formation (spécialités professionnelles) et champs d'étude (spécialité « recherche »).

Avis par spécialité

Politiques publiques de santé : territoire, management ingénierie de projet

- Avis :

Formation à finalité professionnelle, la spécialité « Politiques publiques de santé : territoire, management, ingénierie de projet » est une spécialité récemment créée au sein du master « Science politique : politiques publiques et changement social ». Consacrée à la conception et à la conduite des politiques territorialisées de santé, tant dans le secteur hospitalier que para-hospitalier, cette formation répond à une dynamique sociale particulière qui rend compte des modifications politiques, juridiques et sociales du monde de la santé. En ce qu'elle prépare aux métiers attachés aux politiques et économie de la santé, aux organisations, systèmes et institutions de santé, elle permet aux étudiants comme aux professionnels, d'apprécier les différences entre les divers systèmes de santé en Europe et dans le monde.

- Points forts :

- Importance qualitative de deux modules complémentaires, « Connaissance des milieux professionnels » et « Préparation à la recherche de stages », qui répondent à des stratégies individuelles de professionnalisation (et au suivi des étudiants).
- Institutionnalisation de la collaboration entre deux établissements de qualités différentes qui concrétise l'interdisciplinarité.
- Aspects théoriques et aspects techniques de la formation agencés de manière cohérente.

- Points faibles :

- Dissociation entre le M1 en formation initiale mis en œuvre par l'IEP et le M1 en formation continue proposé par l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS).
- Incertitudes dues au caractère dit expérimental de la formation. Cette dimension, retraduite par le double caractère de la formation en deux établissements distincts, retrace la mise en œuvre d'une « expérimentation » pour un croisement, et à terme, une collaboration active, entre deux types de formation différents.

- Recommandation pour l'établissement :

- Une reconsidération des modes de répartition des enseignements et des lieux d'enseignement serait peut-être utile à mi-parcours afin d'atténuer la qualité « à titre expérimental » de la formation. La distinction des publics entre étudiants en formation initiale et étudiants en formation continue pourrait être ainsi amoindrie afin que les échanges entre les uns et les autres participent pleinement de la formation de la spécialité « Politiques publiques de santé ».

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Sciences de gouvernement comparées

- Avis :

Formation à finalité « recherche », la spécialité « Sciences de gouvernement comparées » du master « Science politique : politiques publiques et changement social » prépare aux métiers de la recherche et de l'enseignement de la discipline de science politique. Elle n'est pas pour autant dépourvue de liens avec les formations professionnelles et assure aux étudiants des voies pour s'insérer dans la vie active. Elle prend le relais de l'ancien DEA de Science politique de l'IEP de Grenoble.

- Points forts :

- Modules d'enseignement bien agencés en M1 et M2 avec organisation d'ateliers, cours spécifiques et programmation d'un stage.
- Participation directe aux activités de recherche (association des étudiants aux activités des groupes de travail du laboratoire de recherche « PACTE »).
- Partenariats internationaux développés.



- Points faibles :
 - Ouvertures à développer sur les « changements sociaux » qui forment une part de l'intitulé du master.
 - Incertitudes prégnantes quant aux modalités d'insertion professionnelle des étudiants.
- Recommandations pour l'établissement :

Il pourrait être envisagé à l'avenir d'approfondir la présentation du dossier pour cette spécialité « recherche » du master « Science politique : politiques publiques et changement social », notamment en pointant les liens des enseignements et des axes de recherche retenus avec le libellé général du master.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Direction de projets culturels

- Avis :

Formation à finalité essentiellement professionnelle, la spécialité « Direction de projets culturels » du master « Science politique : politiques publiques et changement social » prépare aux métiers de l'action culturelle territoriale. Son objectif est de fournir les outils propres à traiter des enjeux culturels contemporains (diversité culturelle, multiculturalisme, dialogue interculturel, création, diffusion, culture et éducation, etc.). S'il s'agit ainsi de former des responsables pour la mise en œuvre des projets culturels des collectivités publiques, les domaines étudiés sont diversifiés et ne détiennent pas tous de liens avérés entre eux.

- Points forts :
 - Spécialité bien ancrée dans le contexte régional.
 - Nombreux intervenants professionnels de qualité.
 - Formation réalisée en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) de Grenoble.
 - Relations de qualité (visite, stage) avec la Maison de la culture de Grenoble.
- Points faibles :
 - Déséquilibres entre M1 et M2 qui brisent la logique d'une continuité des enseignements.
 - Déséquilibres entre orientation vers secteur public et orientation vers secteur privé.
 - Distinction des publics et des contenus des enseignements entre « Métiers de la culture » (Formation initiale) et « Cadres culturels territoriaux » (Formation continue), ces derniers se plaçant sous l'égide de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) de Grenoble.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Une adéquation entre les enseignements dispensés dans les deux options de la spécialité professionnelle « Direction de projets culturels », « Métiers de la culture » et « Cadres culturels territoriaux », pourrait être établie. Certains des enseignements dispensés dans ces deux cadres pourraient être mutualisés. Des remaniements et rééquilibrages pour une spécialisation plus affirmée pourraient intervenir à l'occasion d'un prochain dossier.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

Développement et expertises de l'économie sociale

- Avis :

Formation à finalité professionnelle, la spécialité « Développement et expertise de l'économie sociale » du master « Science politique : Politiques publiques et changement social » prépare aux fonctions de responsabilité et d'encadrement dans les organisations et entreprises liées aux problématiques de l'économie sociale et du développement durable. Cette formation s'adresse principalement aux professionnels et se comprend principalement en « alternance » (stage/enseignement). L'absence d'échanges ou de collaboration entre étudiants en formation initiale et en formation continue peut cependant être un handicap pour une meilleure insertion des uns et des autres dans les filières professionnelles envisagées.



- Points forts :
 - Agencement cohérent des enseignements et des stages.
 - Finalité pratique et professionnelle assurée.
- Point faible :
 - Le fort accent mis sur la professionnalisation de la formation génère des incertitudes quant aux liens entre exigences professionnelles et exigences pédagogiques.
- Recommandation pour l'établissement :
 - L'insistance mise sur la question des « transformations » et des « mutations » dans les objectifs de la formation pourrait être plus perceptible dans les libellés des enseignements. L'approche professionnelle et les modules particuliers qui s'y rapportent pourraient alors être mis en valeur et de ce fait, la fonction « expertise » qui est exposée dans l'intitulé de la présente spécialité du master serait mieux exprimée.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

Villes, territoires, solidarités

- Avis :

Formation à finalité professionnelle affirmée, la spécialité « Villes, territoires, solidarités » du master « Science politique : politiques publiques et changement social » prépare aux fonctions de responsabilité et d'encadrement dans différents domaines de l'action publique : ville, habitat et logement, action sociale, emploi et formation, etc. L'un des axes principaux de cette formation s'attache ainsi aux « Politiques de la ville ». Conçue en alternance (stage/enseignement), cette formation met l'accent sur les évolutions sociales actuelles et à venir dans les nouveaux espaces territoriaux. Deux facteurs doivent être relevés comme pertinents : le croisement de la logique universitaire et de la logique professionnelle qui enrichit la formation et le choix d'un enseignement sous forme de séminaire qui permet un développement des réflexions collectives. Outre l'implication des enseignements conduits concrètement sur le terrain, l'attention portée à la mise en situation professionnelle à l'occasion d'un stage longue durée renforce l'intérêt de cette spécialité.

- Points forts :
 - Contenu des enseignements diversifié.
 - Liens approfondis avec le laboratoire de recherche PACTE.
 - Stages en alternance permettant une bonne articulation entre cadrages théoriques et pratiques professionnelles.
 - Formation à la recherche assurée en sus de la formation professionnelle.
- Points faibles :
 - Les apprentissages concrets sont insuffisamment explicités dans le dossier.
 - Les perspectives professionnelles sont insuffisamment mises en valeur dans le dossier.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Il serait peut-être utile de mieux cibler les objectifs en donnant aux enseignements des contenus plus spécifiques en rapport avec les problématiques de la ville et des solidarités.
 - Des indications supplémentaires, plus précises, sur les débouchés professionnels viendraient aussi à l'appui d'un prochain dossier.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A



Ingénierie juridique et financière

- Avis :

Formation à finalité « professionnelle » confirmée, la spécialité « Ingénierie juridique et financière » du master « Science politique : politiques publiques et changement social » s'attache aux questions relatives à la gestion budgétaire, à la gestion des ressources humaines et au contrôle de gestion. Les pratiques managériales en sont au cœur. Deux options particulières sont proposées : « Management des organisations privées » (MOP) et « Management des collectivités territoriales » (MCT). La distinction entre ces deux options modifie quelque peu la perspective annoncée d'une formation assurant à tous les étudiants l'acquisition des outils juridiques, budgétaires et de gestion nécessaires pour l'action publique, parapublique et privée. Ces deux options ne connaissent pas de points communs ; le « tronc commun » institué lors du premier semestre de la première année de master est réduit à quelques disciplines, certaines matières spécifiques étant recommandées en rapport avec l'une ou l'autre des deux options. Chacune de ces options constitue, à elle seule, un ensemble cohérent.

- Points forts :

- Volonté clairement affichée d'associer cadres théoriques et expériences concrètes.
- Ouverture à la formation continue, avec des modalités propres.

- Points faibles :

- L'organisation de la formation en alternance/apprentissage ne permet pas un développement cohérent des contrats d'apprentissage.
- Faible ouverture à l'international.
- Découpage entre « Management des organisations privées » (MOP) et « Management des collectivités territoriales » (MCT) réalisé suivant des schémas peu innovants (car ne tenant pas compte de la réduction de l'écart entre les modes de management public et privé).

- Recommandation pour l'établissement :

Afin d'atténuer la distance existant entre les deux options MOP et MCT, notamment en ce qui concerne la structuration des enseignements, d'autres paramètres pourraient être retenus, certains enseignements pourraient valablement être mutualisés en M2. Leur dissociation mériterait d'être repensée dans le rapprochement des méthodes initié par les institutions publiques et les organismes privés. Un rattachement aux objectifs généraux du master « Science politique : politiques publiques et changement social », plus particulièrement autour du « changement social » duquel participe toute forme de management, public ou privé, permettrait ainsi d'assurer à la formation son ancrage dans le master.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B